Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos
14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES ☎ 04 42 54 23 77
http://valclos.venelles.free.fr/

Venelles le 15 février 2007

Monsieur le Maire de Venelles
Mairie de Venelles
13770 VENELLES

Objet : reprise des voiries du lotissement Val Clos
Références : nos lettres du 21 février 2006, 18 février 2005, du 29 janvier 2004, du 14 août 2003 et nos réunions du 4/10/2003 et du 4/12/2004.

Monsieur le Maire,

Nous nous permettons à nouveau d'attirer votre attention sur la reprise des voiries de notre lotissement par la municipalité.

Ce dossier, comme vous le savez, est en suspens depuis près de vingt ans, et en dépit des promesses des municipalités successives dont la votre (confère votre lettre du 12 février 2004) notre demande n'a jamais été satisfaite.

A juste titre, vous nous avez rappelé que nous payons les mêmes impôts et les mêmes charges que l'ensemble des Venellois. En revanche, nous avons un niveau de service offert par notre municipalité qui est plus faible car l'entretien de nos voiries n'est pas pris en charge par la collectivité. Cette situation est tout à fait inique et est naturellement en opposition aux valeurs que vous portez et incarnez.

L'ensemble des co-propriètaires de notre lotissement n'accepte plus cette forme de discrimination à notre égard et nous souhaitons qu'il y soit mis un terme dans les meilleurs délais.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président

M. REMILI

Copies : Mesdames et messieurs : ACIEN, AUGROS, BABULEAU, BLANC NOURISSEAU, BONHOMME, BRISSET, CABADIE, CACI, CHARLES, CHIADO, COUE, DECANIS, DOS SANTOS, DUCAS, EMMANUELE FABRE, GHIGO, GHIRARDI, GIROUDON, GUY, HONNORE CARMEJANE, JOUVE, JULIEN, LAMKIN, LANDEAU, LAUGIER, LAUTIER, LE CHAPELAIN, LE GLEUT, LUNA, MANGIARACINA, MARTIN-CHARTRIE, MEIL, MERCIER, MUNOZ-VIALLARD, OTTAVIANI, PEIDRO, PEYTRAL, REMILI, REVY, SLIMANI.